

Échos du conseil

SÉANCE DU 24 AVRIL 2017

Complexe aquatique

On transfère une somme de 5 000 000 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté dans la réserve financière créée aux fins de construction d'un complexe aquatique.

Équipements véhiculaires

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Systèmes Cyberkar, la soumission relative à l'acquisition, à l'installation et à la mise en service d'équipements véhiculaires pour le Service de police (six véhicules), pour un prix global approximatif de 262 787,89 \$, incluant les taxes.

Plans et devis

On accorde au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, soit Ingemax, la soumission relative à un mandat de services professionnels pour la préparation de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux relatifs à la mise en place des infrastructures municipales, rues Simetin et Magloire-Lavallée, secteur de Saint-Canut, pour un prix ne dépassant pas 59 680,07 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

Véhicule utilitaire

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Jacques-Olivier Ford, la soumission relative à la fourniture et à la livraison d'un véhicule utilitaire, quatre roues motrices, pour le Service de police, pour un prix de 42 809,79 \$, incluant les taxes.

Dispositifs antirefoulements

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Groupe Prestige Cloutier, la soumission relative à la vérification des dispositifs antirefoulements des entrées d'eau de divers bâtiments municipaux, année 2017, 2018 et 2019, pour un prix global approximatif de 41 908,30 \$, pour l'année 2017, incluant les taxes.

Travaux d'infrastructures

On accorde au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, soit Consultant Mirtec, la soumission relative à un mandat de services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis, incluant la surveillance des travaux relatifs à la mise en place d'infrastructures municipales, rues du Zircon, de la Turquoise et du Rubis, secteur de Mirabel-en-Haut, pour un prix total ne dépassant pas 43 115,63 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

Prolongement de contrats

On prolonge le contrat intervenu avec Laboratoire Environex relativement aux analyses de laboratoire en eau potable ainsi que les analyses en eaux usées jusqu'au 31 mai 2018.

Bornes de recharge pour véhicules électriques

On autorise la signature de partenariat avec Hydro-Québec pour le déploiement de bornes de recharges pour les véhicules électriques. La Ville adhère ainsi au réseau Circuit électrique d'Hydro-Québec.

Réduction de vitesse

Un avis de motion est donné pour qu'à une prochaine séance soit présenté un règlement modifiant le règlement 717 « concernant la sécurité routière » afin de réduire à 50 km/h la limite de vitesse sur une partie du rang Saint-Rémi à l'approche de la sortie du pont Canuta, soit entre la route Sir-Wilfrid-Laurier et le territoire de la Ville de Saint-Colomban.

Embauche de pompiers

On embauche MM. David-Olivier Lacroix, Simon Bissonnette et Jean-François Garnier au poste de pompier au Service de la sécurité incendie, pour le district de Sainte-Scholastique, en tant que personne salariée syndiquée.

Préposés aux Travaux publics

On embauche MM. Maxime Valcourt et Normand Paiement au poste de préposé aux Travaux publics, journalier et chauffeur au Service de l'équipement et des travaux publics en tant que personne salariée saisonnière.

Opérateur de surfaceuse à glace

On embauche MM. Jean-Robin Bélanger et Martin Fauteux au poste d'opérateur de surfaceuse à glace – préposé journalier – chauffeur aux parcs et terrains de jeux, au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, en tant que personne salariée régulière.

Dénomination de voies de communication

On donne les noms indiqués aux voies de communication suivantes :

Secteur de Saint-Augustin

Rue Siméon-Lamarche

Rue correspondant au lot 5 908 004 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue Siméon-Lamarche.

Rue J.-L.-Paradis

Rue correspondant aux lots 5 908 003 et 5 908 005 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue J.-L.-Paradis.

Installation de panneaux d'arrêt

On installe des panneaux d'arrêt dans le secteur de Saint-Canut aux intersections suivantes :

En bordure de la rue du Grenache, à l'intersection de la rue Henri-Piché.

En bordure de la rue du Cahors, à l'intersection de la rue du Grenache.

Intégration des personnes handicapées

Le conseil municipal approuve le Plan d'action de la Ville 2017-2018 visant à identifier et à réduire les obstacles afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées et de s'assurer de l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

Installation d'un feu clignotant

On demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'installer un feu clignotant à l'intersection du rang Saint-Rémi et du chemin Saint-Simon, secteur de Sainte-Scholastique